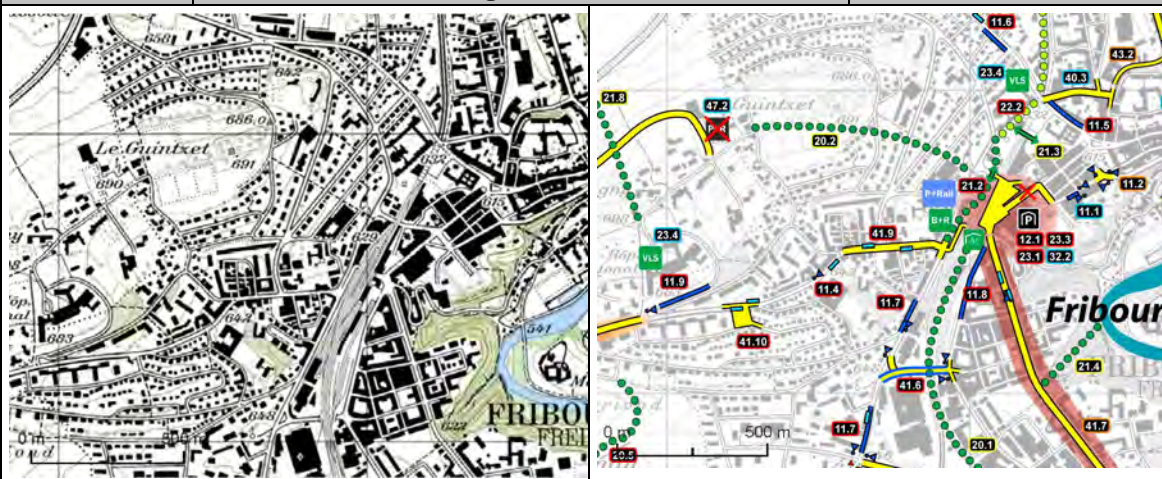
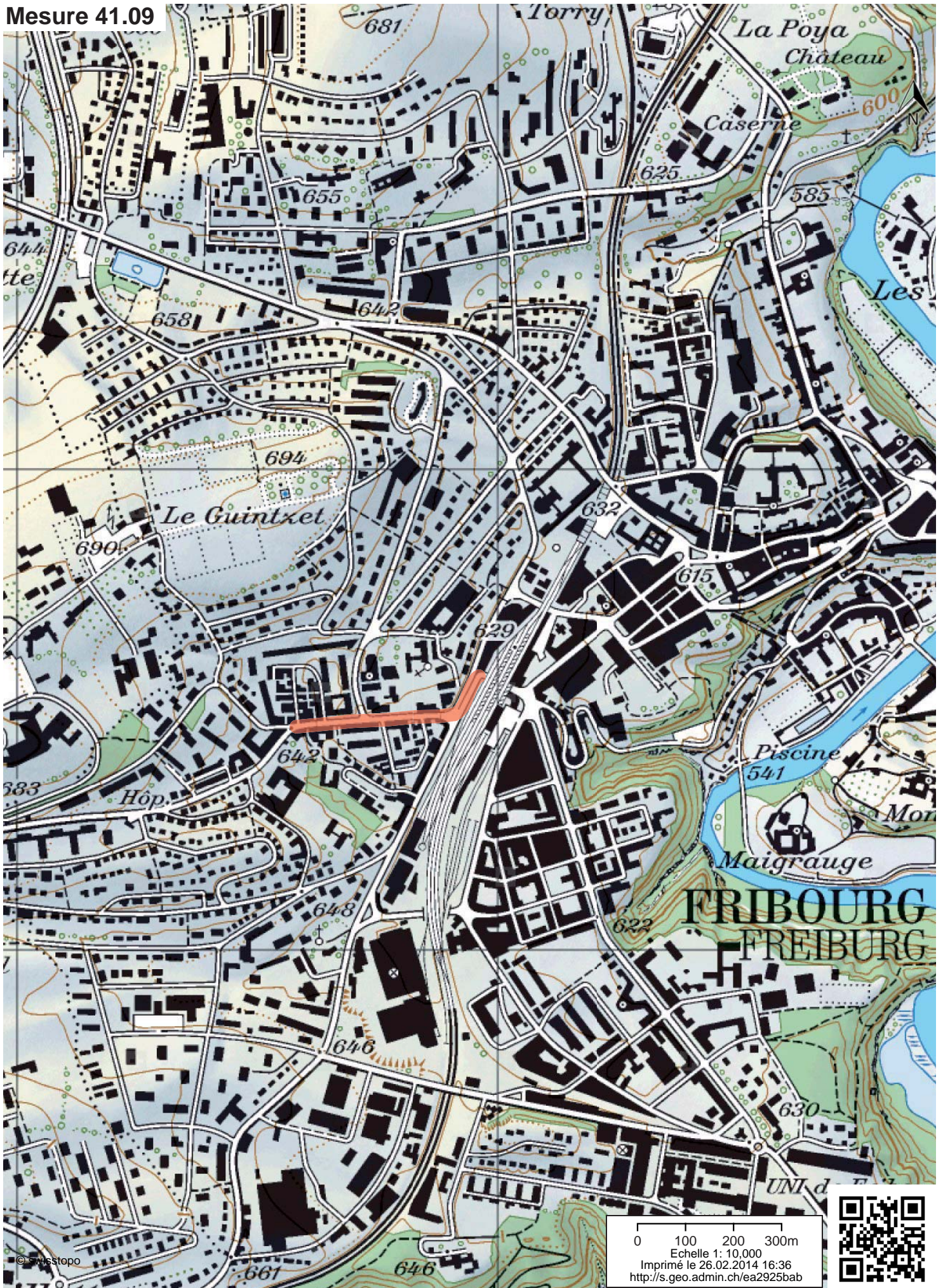


Mesure 41.9	Aménagement de l'avenue Beauregard et de la connexion MD vers la gare	Coût : 1'840'000 CHF
		
<p>Description de la mesure :</p> <p>La requalification de l'avenue Beauregard implique une nouvelle distribution de l'espace rue (aménagement de la bande centrale à revoir en privilégiant les traversées piétonnes et les transports publics). La mesure prévoit également l'aménagement de mesures spécifiques aux transports publics, dans le sens montant, réaménager l'arrêt existant sur chaussée, et dans le sens descendant, aménager un arrêt sur chaussée. Les travaux seront coordonnés avec l'assainissement au bruit qui doit être garanti d'ici au 31 mars 2018.</p> <p>Au niveau du carrefour Beauregard - Midi - Louis d'Affry, des mesures sont prises pour prioriser les transports publics, ainsi que pour améliorer les conditions de traversée des mobilités douces. Dans le but d'améliorer l'accès à la gare de Fribourg et à l'interface TP urbain principal, des mesures sont également prises dans le prolongement du carrefour et dans le passage inférieur franchissant les voies ferrées (franchissement réservé au TP et MD, mais dont la place pour la mobilité douce est extrêmement réduite actuellement).</p>		
<p>Instances concernées :</p> <p>Canton de Fribourg (SPC et STE) ; Agglomération ; Ville de Fribourg ; tpf</p> <p>Instance responsable : Ville de Fribourg</p>		
<p>Priorité :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C</p> <p>Argument principal pour la priorisation : L'avenue Beauregard est une voie structurante du réseau viaire de l'agglomération et supporte des charges de trafic conséquentes, nécessitant une amélioration des conditions de circulations des mobilités douces et des transports publics en particulier. Elle dessert également des secteurs denses et représente un secteur animé de la ville de Fribourg (activités, commerces, etc.). L'ensemble de ces éléments lui confère un statut qui justifie des services et aménagements de qualités. Enfin, ce secteur est soumis à l'assainissement au bruit devant intervenir d'ici 2018.</p>		
<p>Echéancier de réalisation : Court terme (2015-2018)</p>		



© swisstopo